



CONVENTION SUR LA LUTTE
CONTRE LA DÉSERTIFICATION

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(3)/CST/3
8 septembre 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES

Comité de la science et de la technologie
Troisième session
Recife, 16-18 novembre 1999
Point 7 de l'ordre du jour provisoire

LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES

Rapport du Groupe spécial

Note du secrétariat

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. HISTORIQUE	1 - 5	3
II. DÉFINITION COMMUNE DE L'EXPRESSION "CONNAISSANCES TRADITIONNELLES"	6 - 20	3
III. MENACES ET CONTRAINTES	21	8
IV. STRATÉGIES POUR INTÉGRER LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES AUX CONNAISSANCES MODERNES	22 - 23	8
V. MÉCANISMES POUR PROMOUVOIR ET ÉCHANGER LES MÉTHODES EFFICACES	24	10
VI. RECOMMANDATIONS	25 - 26	10

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Page</u>
<u>Annexes</u>	
I. Membres du Groupe spécial sur les connaissances traditionnelles désignés par la Conférence des Parties, et consultants ayant présenté des rapports à la réunion de Matera	12
II. Liste sélective des documents et rapports présentés à la réunion du Groupe spécial sur les connaissances traditionnelles, Matera (Italie). 15-18 juillet 1999	13
III. Programme de la réunion du Groupe spécial sur les connaissances traditionnelles	14

I. HISTORIQUE

1. Conformément à sa décision 14/COP.2, la Conférence des Parties a constitué un groupe spécial composé de 10 experts dont le mandat est le suivant :

a) Mettre à profit le rapport de synthèse (ICCD/COP(3)/CST/2) établi par le secrétariat sur les connaissances traditionnelles les plus importantes et les plus largement appliquées aux niveaux sous-régional et régional et, le cas échéant, au niveau national, pour répertorier les succès enregistrés et les conclusions concernant :

- i) Les menaces et autres contraintes, y compris les incidences socioéconomiques, qui pèsent sur ces connaissances et pratiques traditionnelles;
- ii) Les stratégies propres à permettre d'intégrer les connaissances, le savoir-faire et les pratiques traditionnelles et locaux aux connaissances modernes, sur la base d'observations bien déterminées; et
- iii) Les mécanismes à mettre en oeuvre pour promouvoir et mettre en commun des méthodes efficaces.

b) Présenter un rapport à ce sujet à la troisième session de la Conférence des Parties.

2. C'est ainsi que le Groupe spécial a tenu à Matera (Italie) du 15 au 18 juillet 1999, une réunion qu'a présidée M. Jean-Claude Bomba (République centrafricaine).

3. La liste des membres du Groupe qui ont participé à la réunion de Matera figure à l'annexe I.

4. Le Groupe a examiné les documents de travail figurant à l'annexe II, qui portent sur un ensemble intéressant de techniques et de pratiques utiles destinées à lutter contre la désertification et mettent en évidence l'intérêt que présente la diversité des connaissances traditionnelles.

5. Sur la base de ces documents, les membres du Groupe ont eu une discussion enrichissante et sont parvenus à une définition commune de l'expression "connaissances traditionnelles" et de ses caractéristiques systémiques et dynamiques. Le rapport ci-après récapitule les éléments essentiels du travail du Groupe spécial.

II. DÉFINITION COMMUNE DE L'EXPRESSION "CONNAISSANCES TRADITIONNELLES"

6. La compilation des connaissances traditionnelles les plus importantes et les plus largement appliquées aux niveaux sous-régional et régional a permis au Groupe de mettre au point une définition commune de l'expression "connaissances traditionnelles", qui synthétise les caractéristiques des connaissances traditionnelles dans leur diversité culturelle.

7. La discussion sur le thème No 1 du programme (voir annexe III) a permis de dégager les conclusions suivantes :

- a) Les connaissances traditionnelles jouent un rôle économique important;
- b) Elles génèrent également des bienfaits et des valeurs sur les plans social et culturel;
- c) Elles sont dynamiques et s'adaptent au changement;
- d) Elles ont besoin d'un environnement porteur pour se développer et se perpétuer;
- e) Elles ne peuvent pas être répertoriées, tout simplement parce qu'elles ne représentent pas des données figées mais sont plutôt dynamiques et s'adaptent aussi bien à l'époque et au contexte, qu'à celui qui les applique;
- f) Elles intègrent également les connaissances modernes, évoluent et se répandent pour créer des traditions régionales;
- g) L'expression "connaissances traditionnelles" inclut aussi des techniques ancestrales tombées dans l'oubli;
- h) On ne devrait pas glorifier les connaissances traditionnelles aveuglement mais évaluer minutieusement leur contribution à la gestion durable des ressources;
- i) Le fait que cette expression soit plurielle indique la diversité des connaissances des autres cultures; et
- j) Les connaissances traditionnelles sont souvent mal comprises, voire dévalorisées par les représentants des connaissances modernes qui préfèrent les approches descendantes au dialogue.

Décision

8. Le Groupe a chargé un petit groupe de travail de formuler une définition commune de l'expression "connaissances traditionnelles" :

- a) En rappelant qu'il existe plusieurs expressions utilisées parfois de manière interchangeable avec "connaissances traditionnelles" tout en ayant chacune une autre signification. Il s'agit notamment des expressions : connaissances locales, connaissances indigènes, connaissances endogènes, connaissances pérennes, connaissances populaires et connaissances culturelles, dont la diversité indique que le simple fait de dresser une liste d'exemples de connaissances traditionnelles ne peut pas traduire les caractéristiques spécifiques de ce type de savoir;
- b) En rappelant l'historique de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, adoptée en tant que suivi de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, et qui est née du

souci de lutter contre la dégradation de l'environnement grâce à l'atténuation de la pauvreté et au développement durable;

c) En se penchant sur le contenu de l'expression "traditional and local technology, knowledge, know-how and practices..." (art. 18, par. 2 de la Convention) dans quatre des six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies ¹; et

d) En examinant les diverses acceptions que donnent les membres du Groupe spécial à cette expression.

9. Le Groupe de travail a mis au point une définition commune de l'expression "connaissances traditionnelles" que le Groupe spécial a adoptée par la suite.

Définition commune de l'expression "connaissances traditionnelles"

10. Les connaissances traditionnelles consistent en un savoir concret (opérationnel) et normatif (habilitant) concernant l'environnement écologique, socioéconomique et culturel.

11. Les connaissances traditionnelles sont **centrées sur la population** (produites et transmises par des individus en tant qu'acteurs avisés compétents et autorisés); elles sont **systemiques** (intersectorielles et holistiques), **expérimentales** (empiriques et pratiques), **transmises d'une génération à l'autre et culturellement valorisées**.

12. Ce type de connaissances favorise la diversité; il valorise et reproduit les ressources locales (internes).

Expériences concluantes fondées sur les connaissances traditionnelles

13. Les membres du Groupe spécial ont rendu compte d'expériences concluantes en matière de développement local qui sont fondées sur les connaissances traditionnelles dans tous les continents et ont élaboré des critères pour mettre à profit les connaissances traditionnelles en vue de réaliser un développement durable au niveau local. Des résumés des études de cas dont il a été rendu compte figurent dans la documentation de base contenue dans l'annexe II.

¹Le Groupe de travail a constaté que cette notion était rendue à l'article 18.2 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification comme suit :

Anglais : Traditional and local technology, knowledge, know-how and practices...

Français : Technologies, connaissances, savoir-faire et pratiques traditionnels et locaux...

Espagnol : Las tecnologías, los conocimientos, la experiencia y las prácticas tradicionales y locales

Arabe : (traduction littérale en français) : Technologie, connaissances, savoir-faire et pratiques traditionnels et locaux pertinents.

14. Plusieurs exemples intéressants ont été rappelés dont les suivants, donnés uniquement à titre indicatif.

15. L'une des techniques les plus efficaces en matière de régénération des sols fortement dégradés au Sahel est celle de l'amélioration des trous de plantation traditionnels (dite "zai"), introduite au début des années 80 par un agriculteur de la région de Yatenga, au Burkina Faso. Celui-ci a élargi les trous, les a approfondis et y a déposé du fumier pendant la saison sèche. Grâce à la concentration d'eau et de sol fertile, le millet et le sorgho poussent bien et peuvent survivre aux périodes sèches qui entrecoupent la saison des pluies. Des dizaines de milliers d'hectares de terres dégradées ont été ainsi restaurées dans le Sahel grâce à cette technique ou à la combinaison de celle-ci avec une autre technique traditionnelle améliorée, qui consiste à élever des diguettes en pierres le long des courbes de niveau. La technique du "zai" qui est utilisée dans certains cas pour la plantation d'arbres, permet au couvert végétal de se régénérer. À titre d'exemple, on trouve de nos jours dans les champs de la région de Yatenga beaucoup plus d'arbres qu'il y a 15 ou 20 ans. Un agriculteur se rappelle qu'il n'avait en 1983 que neuf arbres sur ses terres stériles, contre 2 000 en 1999, et son cas ne constitue pas une exception. La technique du "zai" s'est répandue rapidement parce qu'elle permet d'obtenir une récolte pendant les années de faibles précipitations (300 à 400 kg/ha de millet), le rendement étant élevé les bonnes années (1 500 à 2 000 kg/ha). Cette innovation a amélioré substantiellement la sécurité alimentaire des familles, tout en profitant à l'environnement, et a franchi les frontières nationales et culturelles.

16. Le système typique le plus répandu en Méditerranée est celui de la culture en terrasses qui est pratiqué au Moyen-Orient, en Grèce, en Italie et au Portugal. Les techniques utilisées dans ces terrasses sont la récupération des eaux de pluie l'aménagement de jardins potagers protégés, l'utilisation des déchets organiques pour la fabrication de compost et de combustible, l'architecture passive et la régulation du climat pour stocker les aliments et économiser l'énergie et le recyclage des résidus productifs et des déchets alimentaires. Les qualités esthétiques, la beauté des matériaux naturels, le confort de l'architecture et des espaces, la relation organique avec le paysage dont s'enorgueillissent les villes anciennes de la région sont dus essentiellement aux qualités des techniques traditionnelles et à la recherche d'une symbiose et d'une harmonie inhérentes aux connaissances locales. La survie des sociétés traditionnelles dans toute la Méditerranée dépend d'une gestion efficace, économique et durable des ressources naturelles. Dans la région méditerranéenne, qui est caractérisée par un peuplement intensif, l'environnement n'est pas seulement le résultat de processus naturels, mais aussi un paysage culturel où les centres historiques sont la cristallisation de connaissances adaptées à la gestion de l'environnement et à sa préservation.

17. Dans les oasis situées à plus de 3 200 m d'altitude des régions désertiques froides de l'Himalaya indien, les Ladakhis obtiennent un rendement élevé sur des terrasses irriguées grâce à l'utilisation saisonnière de la neige fondue. La gestion minutieuse de l'eau (200 mm de précipitations par an) dépend de l'interaction entre les aspects sociaux, institutionnels, technologiques, économiques et spirituels de la maîtrise de l'eau, que gèrent les habitants eux-mêmes de manière autonome. Ainsi, ils administrent leur

système de gestion de l'eau, en le rattachant au calendrier des activités agricoles. Les phénomènes liés à la modernisation, tels l'accroissement de la population et le progrès économique, n'ont pas affecté les règles régissant le système de gestion de l'eau. Bien au contraire, les communautés ladakhies choisissent soigneusement certaines techniques modernes (par exemple l'énergie solaire), tout en rejetant d'autres (telles que les engrais chimiques, qui ne peuvent pas être absorbés par ces sols sablonneux de haute altitude).

Conservation et amendement des sols

18. L'utilisation de matières organiques et de barrières mécaniques, pratique répandue dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes, consiste à mélanger diverses matières organiques et d'autres déchets agricoles et industriels à la terre. L'avantage est que ces matières organiques ont un coût faible qui est fonction des distances sur lesquelles elles sont transportées. En conséquence, l'utilisation de ces matières locales est tout à fait indiquée. Grâce à cette technique, il est possible d'utiliser l'eau de manière plus économique, de contenir l'érosion des sols, de lutter contre les mauvaises herbes, d'incorporer des matières organiques dans le sol, améliorant ainsi sa consistance chimique et physique, de réinjecter des nutriments et d'agir sur la thermorégulation des sols.

19. D'autres expériences concluantes en matière de construction de barrières mécaniques consistent en l'utilisation de certaines plantes ou objets ou en leur utilisation combinée pour construire une barrière végétale continue le long des combes de niveau. Ces barrières réduisent le flux de l'eau et ralentissent le ruissellement et l'érosion. Après plusieurs années, elles permettent de former de petites terrasses qui, en retenant le sol et l'eau, deviennent productives pour l'agriculture. Le coût de cette pratique est bas et ne requiert pas d'investissements financiers importants. Ses avantages les plus directs sont la réduction de l'érosion, et des pertes en eau, une atténuation de la déclivité, une meilleure diffusion de l'humidité dans le sol, la régulation de la température et une augmentation des matières organiques, ainsi qu'une amélioration de la composition physique et chimique du sol.

20. Afin de déterminer si l'utilisation de techniques traditionnelles peut être efficace dans la lutte contre la désertification, les critères ci-après ont été dégagés :

a) Ces techniques doivent avoir pour objectif la solution d'un ou plusieurs problèmes particuliers;

b) Les conditions culturelles, sociales, économiques, politiques et environnementales locales doivent être prises en compte chaque fois qu'on envisage d'utiliser des techniques traditionnelles;

c) La communauté doit estimer que ces techniques sont conformes à ses propres objectifs et priorités, leur adoption devant être le résultat d'un dialogue horizontal et non pas d'une décision verticale;

d) Les principes généraux des techniques traditionnelles doivent être dégagés et adaptés aux différentes conditions locales;

e) Ils doivent permettre une adaptation progressive aux conditions et aux techniques locales;

f) L'adoption réussie d'une technique traditionnelle doit passer par un dialogue ouvert entre ceux qui proposent la technique et ses utilisateurs.

III. MENACES ET CONTRAINTES

21. Le Groupe spécial a examiné les menaces et les contraintes ci-après qui pèsent sur la sauvegarde et la mise en valeur des connaissances traditionnelles :

a) La pauvreté, qui conduit à l'abandon des techniques traditionnelles (travail dur et faible rendement de la main-d'oeuvre), mais qui peut également inciter à innover et à investir dans la main-d'oeuvre nécessaire;

b) Le fait de ne pas reconnaître pleinement aux populations locales le droit d'utiliser et de gérer les ressources naturelles, en particulier les terres et l'eau;

c) La méconnaissance de la valeur des connaissances traditionnelles, et plus précisément de leurs avantages économiques;

d) Le fait de ne pas évaluer les conséquences des changements technologiques sur les plans culturel et social;

e) Le fait de ne pas prendre en considération la complémentarité qui existe entre les connaissances traditionnelles et les connaissances modernes;

f) Le fait de méconnaître l'importance du rôle que jouent les femmes dans la gestion des ressources naturelles des zones touchées par la désertification;

g) Le fait de ne pas reconnaître le rôle novateur que jouent les femmes dans le développement des techniques locales;

h) Le fait de ne pas prendre conscience de la nature systémique (holistique) et de la diversité des connaissances traditionnelles;

i) L'attitude des services de vulgarisation selon lesquels ce qui est "moderne" est meilleur et ce qui est "traditionnel" rétrograde.

IV. STRATÉGIES POUR INTÉGRER LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES AUX CONNAISSANCES MODERNES

22. Partant du principe que les connaissances traditionnelles évoluent, s'adaptent et innovent constamment, le Groupe spécial a examiné les questions suivantes : les leçons que l'on peut tirer des connaissances traditionnelles; les raisons de leur succès; et la manière de les intégrer aux connaissances modernes.

23. Créer un environnement porteur dans lequel les connaissances traditionnelles peuvent être préservées et développées requiert une analyse

minutieuse de la répartition des rôles et des relations de pouvoir où il est tenu compte du milieu socio-culturel pour déterminer les rôles que pourraient jouer les innovateurs et la mesure dans laquelle leurs innovations seraient partagées par la communauté. Cela nécessite également une sécurité, du temps et des ressources, l'innovation n'étant pas sans risque. Des enseignements importants peuvent être tirés du caractère systémique et complexe des connaissances traditionnelles, qui sont marquées par leurs contextes et cycles écologiques. De plus, les modèles traditionnels de développement peuvent être revitalisés et servir de base pour mettre au point un nouveau paradigme technologique. Enfin, on devrait évaluer les effets écologiques et culturels secondaires des techniques, en procédant notamment à l'examen de la durabilité de l'ensemble du système et à une analyse de l'utilisation des ressources dont il a besoin (par exemple l'énergie). Les stratégies ci-après, destinées à combiner les connaissances traditionnelles et modernes, ont été proposées :

- a) Adopter une approche par la base en matière de recherche et de développement qui soit centrée sur l'agriculteur-innovateur;
- b) Les experts extérieurs doivent apprendre à écouter les acteurs locaux avertis et à communiquer avec eux;
- c) Les mécanismes permettant de partager et de diffuser horizontalement les connaissances traditionnelles et leurs innovations peuvent être mis en place et appuyés (grâce par exemple aux programmes des stations de radio régionales, ou aux réseaux d'agriculteurs);
- d) Il existe une corrélation entre la capacité de prendre des décisions et celle d'innover. Par conséquent, la responsabilisation est un facteur essentiel pour encourager l'innovation, en particulier chez les femmes;
- e) Le droit des populations locales d'utiliser et de gérer les ressources naturelles doit être renforcé chaque fois que les connaissances modernes sont intégrées dans des structures traditionnelles;
- f) Il faudra mettre au point des mécanismes destinés à valoriser et à reconnaître les réalisations des acteurs et des inventeurs locaux avertis;
- g) Des approches par la base réellement participatives en matière de développement, sont indispensables. Leur adaptation implique un changement d'attitude chez les experts. Le rôle des experts externes (nationaux et internationaux) doit être rigoureusement évalué;
- h) Les femmes étant des gestionnaires essentiels des ressources naturelles, elles doivent posséder des connaissances traditionnelles approfondies sur le milieu naturel. Les services de vulgarisation doivent comporter un nombre plus important de femmes. En outre, la relation entre les femmes, la science et la technologie doit être minutieusement examinée. Il existe très peu de femmes chercheuses et d'innovatrices reconnues. Aussi le rôle de la science dans les techniques traditionnelles devrait-il être examiné selon des critères sexospécifiques;

i) Le dialogue horizontal entre membres de cultures différentes et une approche de la spécificité et de la diversité culturelles dans lesquelles les connaissances traditionnelles sont perpétuées et exprimées (dans les pratiques, les festivités, les rituels, etc.) sont deux éléments clefs de la méthodologie anthropologique qui permet la compréhension des "agri-cultures" en tant que systèmes complexes de connaissances et de pratiques. Une relation "de culture à culture" doit remplacer l'approche du "je (expert) vous donne la capacitation et l'instruction".

V. MÉCANISMES POUR LA PROMOTION ET L'ÉCHANGE DES MÉTHODES EFFICACES

24. Certains mécanismes peuvent être utilisés pour promouvoir et échanger efficacement les méthodes et innovations mises au point par les communautés locales, telles que :

a) L'organisation, à l'intention des agriculteurs, de voyages d'études et d'échanges de visites dans des régions où les conditions agro-écologiques sont similaires à celles de leur région, de façon que leurs résultats soient aussi bénéfiques que possible grâce à une préparation, une mise en oeuvre et un suivi meilleurs, et que des agriculteurs et des agricultrices puissent en profiter sur un pied d'égalité. Une bonne exploitation des renseignements obtenus est requise après la participation à ces activités. En outre on doit également recueillir systématiquement, aux fins de leur utilisation, les données relatives aux expériences concluantes dans le domaine de la gestion des ressources naturelles;

b) Les médias, en particulier quand ils sont utilisés de façon systématique, peuvent jouer un rôle efficace dans la diffusion des informations concernant les innovations locales.

VI. RECOMMANDATIONS

25. Les connaissances locales et traditionnelles étant dynamiques et impliquant des processus d'innovation intéressant la lutte contre la désertification, le Groupe spécial recommande que la Conférence des Parties identifie et appuie les processus locaux d'innovation en matière de gestion des ressources naturelles et les inclue en tant que points de départ dans la mise en oeuvre des programmes nationaux d'action.

26. En conséquence, il recommande que la Conférence des Parties :

a) Aux fins de la mise en oeuvre des programmes nationaux d'action, examine les questions suivantes :

- i) Faciliter la compilation dans des banques de données des résultats de la recherche et d'une information sur les connaissances traditionnelles et mettre au point des méthodes et des procédés permettant de les rassembler, de les conserver et de les diffuser;
- ii) Mettre en place un système d'encadrement et de soutien et des mécanismes permettant d'instaurer un dialogue réel entre

les communautés touchées par la désertification,
les planificateurs et les organismes extérieurs de soutien;

- iii) Mettre au point et promouvoir des méthodes et des procédés favorisant une recherche à vocation concrète, conçue comme un dialogue horizontal en faveur d'une lutte contre la désertification depuis la base;
- iv) Prévoir des voyages d'études et des échanges de visites à l'intention des agriculteurs pour leur faire connaître les connaissances traditionnelles et les innovations locales;

b) Examiner le contenu des activités ci-après et leur mise en oeuvre :

- i) Assurer la surveillance et la continuité des mécanismes sanctionnant la complémentarité entre les connaissances traditionnelles et les connaissances modernes et assurant la prise en compte de la diversité culturelle dans la mise en oeuvre des plans nationaux d'action;
- ii) Évaluer la façon dont les réseaux et les mécanismes créés par la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (réseaux régionaux, organes de coordination régionale, centres de liaison nationaux) intègrent les connaissances traditionnelles et locales, et élaborer des recommandations dans ce sens;
- iii) Veiller à ce que les préoccupations identifiées par le Groupe spécial concernant les connaissances traditionnelles et locales soient prises en compte dans les programmes nationaux d'action et dans l'étude et l'évaluation des réseaux au niveau national;

c) Charger l'actuel Groupe spécial, dans le cadre d'un nouveau mandat, de mettre au point les critères, les méthodes et les mécanismes appropriés pour l'exécution des activités susmentionnées.

Annexe I

**MEMBRES DU GROUPE SPÉCIAL SUR LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES
DÉSIGNÉS PAR LA CONFÉRENCE DES PARTIES ET CONSULTANTS AYANT
PRÉSENTÉ DES RAPPORTS À LA RÉUNION DE MATERA**

M. Jean-Claude Bomba	République centrafricaine
M. Michael Tim Hoffman	Afrique du Sud
Mme Marie Nery Urquiza Rodriguez	Cuba
M. Christiaan Reij	Pays-Bas
Mme Sunita Narain ²	Inde
M. Sulemana Osman Saaka <u>2</u> /	Ghana
M. Muhammad Shatanawi ³	Jordanie
M. Juan Torres Guevara	Pérou
M. Ashot Vardevanyan	Arménie
Mme Corinne Wacker	Suisse

CONSULTANTS AYANT PRÉSENTÉ DES RAPPORTS À LA RÉUNION DE MATERA

M. Pietro Laureano
Mme Rebeca Leonard
M. Salah Tahoun

²N'a pas participé à la réunion.

³N'a participé à la réunion que les deux premiers jours.

Annexe II

**LISTE SÉLECTIVE DES DOCUMENTS ET RAPPORTS PRÉSENTÉS À LA RÉUNION
DU GROUPE SPÉCIAL SUR LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES
MATERA (Italie) 15-18 juillet 1999**

- A. Documents de la Conférence des Parties
- ICCD/COP(2)/14/Add.1 (décision 14/COP.2)
 - (ICCD/COP(2)/CST/5)
- B. Autres documents
- Synthèse des connaissances traditionnelles les plus importantes et les plus largement appliquées aux niveaux sous-régional et régional et au niveau national (ICCD/COP(3)/CST/2);
 - Rapport sur les connaissances traditionnelles dans les écosystèmes des terres arides (ICCD/COP(3)/CST/3/Add.2);
 - Rattachement des travaux sur les connaissances traditionnelles menées dans le cadre de la Convention à ceux entrepris au titre d'autres conventions (ICCD/COP(3)/CST/3/Add.1);
 - The system of traditional knowledge in the Mediterranean, and its classification with reference to different social groupings;
 - A participatory approach to research and extension in Africa;
 - Traditional knowledge and water management in cold desert areas;
 - Chairman's summary on contributions made by members of the CST at its second session on traditional and local technology, knowledge, know-how and practices.

Annexe III

**RÉUNION DU GROUPE SPÉCIAL SUR LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES
(MATERA, ITALIE, 15-18 JUILLET 1999)**

PROGRAMME

Lieu de la réunion : Hôtel Albergo Italia

Lieu d'inscription : Même endroit

Jeudi 15 juillet 1999

9 h 30 - 10 heures	Inscription
10 heures - 10 h 30	Allocution de bienvenue du représentant du Ministre italien de l'environnement
10 h 30 - 11 heures	Ouverture de la réunion par le Président
11 heures - 11 h 30	Observations du représentant du secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification
11 h 30 - 12 heures	Désignation des présidents et des rapporteurs pour les différents thèmes
12 heures - 14 heures	Déjeuner

Thème No 1 : Synthèse des rapports sur les connaissances traditionnelles

14 heures - 15 heures	Présentation du thème No 1
15 heures - 16 h 15	Discussion sur le thème No 1
16 h 15 - 16 h 30	Pause
16 h 30 - 17 h 30	Conclusions sur le thème No 1

Vendredi 16 juillet 1999

Thème No 2 : Synthèse globale des techniques traditionnelles utilisées dans les zones arides d'Asie, du Moyen-Orient, de l'Afrique de l'Ouest, du reste de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes pour combattre la désertification

9 h 00 - 10 h 45	Présentation du thème No 2
10 h 45 - 11 heures	Pause
11 heures - 11 h 30	Discussion sur le thème No 2
11 h 30 - 12 h 30	Conclusions sur le thème No 2
12 h 30 - 14 h 30	Déjeuner

Thème No 3 : Le système des connaissances traditionnelles en Méditerranée et sa classification selon les différents groupes sociaux

Et présentation d'une expérience concluante en matière d'application de connaissances traditionnelles en Afrique

14 h 30 - 15 h 30	Présentation du thème No 3
15 h 30 - 16 h 45	Discussion sur le thème No 3
16 h 45 - 17 heures	Pause
17 heures - 18 heures	Conclusions sur le thème No 3

Samedi 17 juillet 1999

**Thème No 4 : Liens entre les travaux du Comité de la science
et de la technologie sur les connaissances traditionnelles et
les travaux similaires entrepris actuellement au titre
d'autres conventions**

Et présentation d'une expérience concluante en matière d'application
de connaissances traditionnelles en Asie

9 heures - 10 heures	Présentation du thème No 4
10 heures - 11 heures	Discussion sur le thème No 4
11 heures - 11 h 15	Pause
11 h 15 - 12 heures	Conclusions sur le thème No 4
12 heures - 14 heures	Déjeuner
14 heures - 17 h 30	Rédaction des conclusions par le Rapporteur

Dimanche 18 juillet 1999

10 heures - 13 heures	Discussion et adoption des conclusions de la réunion
13 heures	Clôture de la réunion
13 heures - 14 h 30	Déjeuner
16 h 30 - 18 h 30	Excursion et départ
